



La réunion du Pont de Krafft a montré que l'esprit de l'Amicale est demeuré celui de la Brigade. Les soixante-dix Anciens qui s'y retrouvèrent le 9 janvier 1955 vivaient des mêmes espoirs qu'en 1943, 1944 et 1945, en plein coeur de l'aventure.

Dix ans n'ont fait que discipliner ce qui était turbulent et confronter le rêve avec les réalités. Mais la dure réalité du Pays à rebâtir demeure, plus désolante qu'il y a douze ans, car l'occupant n'est plus l'ennemi extérieur, c'est un adversaire qui subsiste en nous-mêmes.

Après dix ans d'abstention où chacun, à son gré, a pu s'engager ou ne pas s'engager, je crois que le devoir présent de l'Amicale est de remobiliser les Anciens pour le Service Public. C'est aussi la conviction du Comité Central et de tous ceux que nous avons consultés.

Il n'est pas question d'inféoder l'Amicale à un parti ou à un rassemblement, quels qu'ils soient. Il n'est pas question non plus d'astreindre les Anciens à s'inscrire dans une formation politique quelconque.

Mais l'Amicale peut être, modestement, l'un des rouages qui manquent à notre démocratie. Celui des groupes de citoyens conscients et efficaces, informés des problèmes de la Nation et capable d'en discuter avec les hommes responsables, dans une atmosphère franche et amicale, à l'antipode des foires électorales.

C'est sous le signe de cette reprise de conscience que nous plaçons 1955, dixième anniversaire de notre Amicale. A partir du mois de mars, nous demanderons, tous les deux mois, à des Anciens ou à des Amis engagés à des titres divers dans la vie politique, économique, sociale ou culturelle du Pays, de venir témoigner de leur expérience et d'en débattre les leçons avec nous.

Cette initiative prendra corps à Strasbourg d'abord. Puis elle sera répétée à Paris, à l'occasion de l'Assemblée Générale que nous espérons y tenir en mai. Nous invitons nos sections les plus nombreuses, le Haut-Rhin et la Moselle en particulier, à en prendre de semblables. Le Bulletin rendra compte de ces rencontres et de ces débats. De la sorte, tous nos camarades, même les plus éloignés pourront prendre part à cette forme nouvelle de la vie de l'Amicale.

Je souhaite que la valeur et l'efficacité de cette initiative se démontrent bientôt d'elles-mêmes.

Bernard METZ

=====

NOS MORTS

Notre camarade THONY nous communique la bien triste nouvelle de la mort d'un de nos anciens du Bataillon METZ - Compagnie KLEBER, Section THONY :

Sergent-chef Marcel GENDARME

né le 9.7.20 à POMMERIEUX (Mos.), mort pour la France en Indochine le 24.6.54 à quelques jours de son retour, Croix de guerre, médaillé militaire, médaillé des TOE, marié et père d'une petite fille née durant son séjour aux TOE.

Nous présentons à Madame GENDARME (ORNY - Moselle) nos très sincères condoléances.

Le 11 novembre 1954 ont été remis officiellement par Monsieur le Maire de Wittelsheim la Médaille et le diplôme "Mort pour la France" aux parents de notre camarade ILLIS.

La B.A.L. était représentée à la cérémonie par notre camarade Julien LIBOLD.

Nous avons la douleur de vous faire part du décès survenu le 1.2.55 du père de notre camarade BITSCHENE à Dannemarie.

Le Docteur OFFENSTEIN Vice-Président de la section HR a représenté l'Amicale aux obsèques le 3 février 1955. Nous prions la famille du défunt de trouver ici l'expression sincère de nos condoléances réitérées.

Nous avons la douleur de vous faire part du décès survenu le 5.3.55 à l'Hôpital Pasteur à COLMAR de notre camarade le

Lieutenant Benjamin COLLAINÉ

Engagé Volontaire à la Brigade Alsace-Lorraine
Croix de Guerre 1914-18 et 1939-45
Médaille de la Résistance
Membre fondateur de l'Amicale

Les obsèques ont eu lieu le 8 mars 1955, à 10 heures à RIQUEWIHR (Ht-Rhin). De nombreux camarades, dont le Président Bernard METZ, venus du Bas-Rhin et du Haut-Rhin y ont assisté.

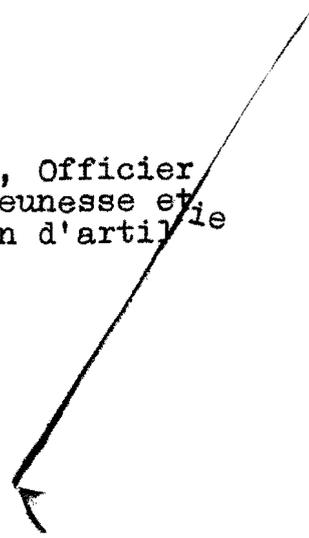
Nous prions la famille du défunt de trouver ici l'expression sincère de nos condoléances très émues.

=====

D I S T I N C T I O N S

Notre camarade Louis H A E R I N G E R = Dominique, Officier de liaison du Cdt ANCEL, Inspecteur Départemental de la Jeunesse et des Sports, vient d'être promu au grade de chef d'escadron d'artillerie de réserve.

Nos vives félicitations.



J.O. du 23.12.54 N° 301 page 12.057 :
 Décret du 21.12.54 conférant les rang et appellation de
Général de Corps d'Armée dans la 1ère section du cadre de
 l'Etat-Major Général à compter du 1.12.54 :

Monsieur le Général de Division JACQUOT

J.O. Du 24.12.54 : est promu au grade de
Lieutenant de Réserve (Transmissions - E.M. 1ère Région) le :

Sous-Lieutenant Roger DEDOYARD

Nous nous réjouissons de ces magnifiques promotions et
 présentons nos sincères félicitations à notre ancien Colonel et à
 notre camarade.

 LE LIEUTENANT MARCEL SCHOULER, CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Loin des siens, quelque part en Indochine, un de nos jeunes
 concitoyens, le Lieutenant Marcel SCHOULER vient de se voir décerner
 les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur pour ses hautes
 qualités militaires et sa brillante conduite.

Enfant de METZ, frère de Melle C.SCHOULER, directrice de
 "MEVALOR" et du lieutenant des CRS, le nouveau légionnaire s'était
 engagé dès l'âge de 18 ans, en 1930, au 61° RDA. Dès la déclaration
 de guerre en 1939, il fit campagne avec le 39° RAD, fut fait prison-
 nier en juin 1940 pour dès juillet de la même année, se retrouver
 au 24° RA en zone Sud.

En 1942, Marcel SCHOULER entra dans la Résistance en se met-
 tant à la disposition de l'ORA. Il participa plus tard, à la libéra-
 tion de Toulouse, rejoignit la Brigade Alsace-Lorraine que commandait
 le Colonel MAILRAUX et avec elle il se retrouvait bientôt sur le front
 des Vosges et d'Alsace, cependant que les Alliés libéraient sa ville
 natale.

La croix de guerre fut sa première récompense et il fut nommé
 sous-lieutenant en juin 1945. Après avoir été en occupation en Alle-
 magne jusqu'en 1946, il fut muté en France et retrouvé son nouveau
 29° RA à MOULINS LES METZ, avant de passer au service du matériel
 en 1948.

Volontaire pour l'Extrême-Orient, notre compatriote gagna
 l'Indochine où tout en étant affecté au service du matériel de la
 Légion, il se distingua par quelques actions d'éclat qui lui valurent
 quatre citations et la Croix de guerre des TOE, puis la croix de
 la vaillance vietnamienne, accompagnée d'une fort élogieuse citation.

=====

A D R E S S E S

- Monsieur Georges TESSIER - 7, Avenue de Novel - ANNECY (Hte-Savoie)
- Monsieur ENTZ Rodolphe - Inspecteur d'Académie - TARBES (Htes-Pyr.)
- Monsieur André WEISS - Professeur du Lycée de Saint-Lô (Manche)

.....

- Capitaine NUFFER Albert - GM 20004 - S.P. 63.529
- Colonel Guy d'ORNANT - Commandant la Cavalerie - 15e Division
d'Infanterie - BESANCON (Doubs)
- Monsieur HUTIN Joseph - 21, Rue des Minimes - VITRY-LE-FRANCOIS
(Marne)
- Gendarme KESSLER Paul - Gendarmerie - LA-RIVIERE-SAINT-LOUIS
(Ile de la Réunion)
- Monsieur Paul MANG - E.C.V. - OUAHIGOUYA (Hte-Volta)
- Monsieur André THIRION - 4, Rue de Strasbourg - MACON (S.& L.)
- Monsieur DUCHENE Raymond à BEAURONNE par DOUZILLAC (Dordogne)

N O S V I V A N T S

CARNET ROSE

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance du 2e fils de notre camarade Jean ESCHBACH, Président de la section PARIS (3, Rue d'Olivet - PARIS 7°

Christian a la joie de vous annoncer la naissance de sa petite soeur B R I G I T T E le 22 Février 1955 à la Clinique Ste-Thérèse. De la part de Monsieur et Madame Robert VENTURELLI-BLOESCH. (20, Rue des Papeteries - COLMAR (Ht-Rhin)

Nos plus vives félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux aux bébés.

CARNET BLANC

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage (21.12.54) de notre ami André WEISS

Professeur au Lycée de SAINT-LO (Manche) avec Mademoiselle Suzanne LE BERRE.

Nous présentons nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes mariés.

B U L L E T I N Nous remercions les camarades suivants qui ont versé leur contribution annuelle 1955 : MM. ANDRIEUX+ARGENCE+AULLEN+BATOT+BAUMANN CH.+BENNETZ+BITSCHENE+BOCKEL P.+ BORD+BRIATTE+SECTION M+CC+CHATELAIN+COUTEAU+DEDOYARD+DEPERRAZ+DEVILLERS+DIDIER+DIENER ANCEL+DISS+DOLLFUS+DOPF+DREYFUS+DUFAY+ESCHBACH+FIGUERES+FUCHS+GROB A.+GROB M.+GROSS+GROTZINGER+HEES+HEMMERLIN+HENAFF+HOLL+ILTIS X.+INNOCE+JACOB+JULLIERE+KOHLE+LE BRETON+LEMBLE+LEYENBERGER+LIBOLD+LUTRINGE+MAROTEL+MARTIN R.+MARY+METZ+MONNIER+MONSCH+MORGENTHALER+MUNSCH F.+NOE+NOETINGER+PELTRE+POLACK+SCHMITT G.+SCHRAMM+SCHREIBER+SCHUH+S.ZENTRUBER+SEGER+SERRES+THOMAS+THONY+VERDUZZO+EDEL+NUFFER+DUPRE+TE.-COLLAINE+D'ORNANT+GRIMM+HUTIN+KESSLER+MANG+DUCHENE+THIRION.+GE

et tous les autres quand se décideront-ils ?

STATUT DES REFRACTAIRES

A une question posée par le Président de la section HR, le Pré sident Bernard METZ répond dans des délais très courts - (qu'il en soit vivement remercié) - par le communiqué ci-dessous émanant de l'Office des Anciens Combattants du Bas-Rhin. Les camarades qui croyaient se trouver lésés par rapport aux membres d'autres Amicales, trouveront donc là toutes les indications utiles. Il leur est toutefois rappelé que c'est bien à eux de procéder aux démarches et que nul autre qu'aux-mêmes peut s'en charger. S'ils négligent les prescriptions légales, aucune aide amicale, parlementaire ou autre, ne saurait les sortir de l'oubli où ils seront tombés par leur faute. Il est facile, mais aussi injuste, d'accuser alors les camarades et les chefs de la Brigade de ne rien faire. Il suffit de relire en effet les 76 N°s du Bulletin pour se rendre compte de ce que chacun aurait pu faire pour lui-même s'il avait lu chaque fois les articles administratifs avec attention et surtout s'il y avait donné suite. Pour beaucoup il est tard pour obtenir homologations, papiers, titres, distinctions. A qui la faute ? Qu'on se prenne donc par le bout de son propre nez et surtout qu'on ouvre les yeux maintenant que l'Amicale prend une allure dynamique, qui lui donne tant de ressemblance avec ce que fut la Brigade.

- " J'ai l'honneur de vous faire savoir que, peuvent prétendre au
- " statut du Réfractaire, toutes personnes qui se sont soustraites
- " préventivement à un ordre d'appel au S.T.O. ou dans les formations
- " militaires ou paramilitaires allemandes, ainsi que celles qui se
- " sont évadées de leur lieu de travail ou qui ont déserté les forma-
- " tions mentionnées plus haut.
- " En ce qui concerne plus spécialement nos départements du Rhin et
- " de la Moselle, peuvent aussi être considérés comme réfractaires
- " les jeunes gens susceptibles d'être incorporés dans le R.A.D. et
- " qui ont quitté leur domicile postérieurement au 8.5.1941, ainsi
- " que les hommes susceptibles d'être appelés dans la Wehrmacht et
- " qui ont quitté leur domicile postérieurement au 25.8.1942.
- " Dans la situation actuelle aucune demande n'est plus recevable
- " du fait de la forclusion datant de mai 1954. Il est cependant à
- " supposer qu'une proregation pourra intervenir dans un délai plus
- " ou moins éloigné.
- " Quant à l'obtention de la Médaille des Evadés, il vous appartient
- " de vous adresser à la Subdivision du Bas-Rhin; Rue Brûlée, car
- " ce sont les autorités militaires seules qui sont compétentes pour
- " accorder ou non cette médaille. (A METZ pour la Moselle, à Colmar
- " pour le Haut-Rhin)."

=====

NOUVELLES MESURES EN FAVEUR DES ANCIENS COMBATTANTS, VICTIMES DE
LA GUERRE, RESISTANTS ET PATRIOTES

La seconde partie de la lettre rectificative au budget des charges communes comporte des articles nouveaux prévoyant :

- a) le règlement en 1956 et 1958 des titres remis en règlement partiel de leur pécule aux anciens prisonniers de guerre (modification de la loi du 31 décembre 1953).

.....

b) l'adoption des mêmes mesures en faveur des réfractaires et des personnes contraintes au travail en pays ennemi ou en territoire occupé par l'ennemi;

c) la réouverture des délais fixés pour le dépôt des demandes nécessaires à l'obtention du bénéfice des divers statuts prévus par le code des pensions militaires, d'invalidité et des victimes de la guerre. Le nouveau délai accordé est fixé au 1er octobre 1955 (dépôt des demandes pour l'attribution du titre reconnaissant la qualité de :

- combattant volontaire de la résistance;
- déporté et interné de la résistance ;
- déporté et interné politique;
- réfractaire;
- personne contrainte au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi;
- patriote prescrit et patriote transféré.

Enfin trois dispositions nouvelles intéressent les conditions de l'attribution de l'allocation spéciale aux veuves de guerre, l'établissement des listes de bénéficiaires de soins gratuits, l'attribution de l'indemnité pour les grosses amputations : le taux de cette indemnité est majoré de 3.000.- frs. , à compter du 1er janvier 1955, pour les amputations de la cuisse et du bras.

=====

CEUX QUI SECOUENT LEURS PUCES

Notre camarade Paul MANG nous écrit d'OUAHIGOUYA (Hte-Volta) :
 Depuis les dernières nouvelles que je vous ai données,
 " J'ai changé d'entreprise et de localité. Naturellement le bulletin est arrivé après 3 mois de voyage et de recherches entre BOBO-OUAGADUNGUN et OUAHIGOUYA. On ne risque pas de se perdre dans ces territoires, même le percepteur d'ABIDJAN, après deux années de recherches, m'a retrouvé de nouveau. Mais à part cela je suis tranquille: on est une quarantaine d'Européens, tous de l'administration, à part mon directeur et un commerçant, qui est établi depuis dix ans à OUAHIGOUYA et par surcroir, c'est un alsacien. Naturellement les distractions sont rares et à l'occasion des fêtes, on se réunit en famille. Moi, j'attends un permis pour aller à la chasse le dimanche. Pour le moment je fais des films. A l'occasion de mon prochain congé, au cours d'une réunion de l'Amicale, je projèterai mes films que j'ai pris au cours de mon séjour en Afrique.

Saluez tous les Anciens de la Brigade."

2.2.55 (E.V.V. - OUAHIGOUYA - Hte-Volta)

Notre camarade F.MUNSCH (Avenue des Vallées - EVIAN (Hte-Savoie) nous écrit : "Mes meilleures amitiés aux anciens de la B.A.L. . Regrette le long silence du Commandant DOPF dans le bulletin et espère qu'il est malgré tout en bonne santé. Envoie mes meilleurs souvenirs et remerciements au Capitaine Xavier LEHN à RABAT."

le 14.2.55

=====

LE PARC AUTO DE L'AMICALE UN TANTINET MALMENE
 =====

"Qui s'y frotte s'y pique" non seulement au chardon lorrain mais aussi à la voiture présidentielle. En voici la preuve.

Cela se passa sur la Nationale 83 Colmar-Strasbourg. Au volant de sa traction, dans laquelle avaient également pris place certains de ses Ministres, le Président du C.C. , le pied à fond sur le champignon, fonçait vers la capitale européenne qu'il désirait rallier au plus vite pour certaines raisons impérieuses de service... disait-il ! Un importun avait eu l'audace de serrer sa voiture d'un peu trop près. Je vais bien vite m'en débarrasser, pensa Messire. Et de repérer illico un caillou sur la route qu'il expédia presto dans le mille, en l'occurrence la vitre du "collant" qui vola en 1.000 morceaux (Le champion du monde Touchard n'aura pas mieux fait). Et la traction prit le large, abandonnant les "pôvres" victimes à leur triste sort. Ah mais, cela vous apprendra... Par bonheur, Marcel garda tout son sang froid et en chauffeur expérimenté, arriva en quelques mètres, à freiner son bolide dont l'aiguille du compteur vacillait autour du 100. Tout se passa avec une telle rapidité que les mitraillés n'eurent même pas le temps d'avoir peur. Rentrant leur cou dans les épaules, col de manteau relevé, ils poursuivirent leur route. Entretemps, les fuyards avaient gagné la Ville au plus vite, où ils s'étaient dispersés dans tous les azimuts. Ils eurent beau se terrer, les "agressés" les poursuivirent jusqu'au plus profond de leur antre, pour que justice soit faite. Hélas, ils plaîdèrent (nous l'avouons) si bien leur cause, implorèrent pardon de leurs victimes (qu'ils n'avaient pu expédier dans un monde meilleur) soit dit en passant) qui se laissèrent apitoyer et accordèrent le pardon sollicité. Tout devait s'arranger à l'amiable, autour d'un jus de fruit (celui-ci non spécialement sollicité) et c'est bien cordialement que tous devaient se séparer, en se promettant de ne plus recommencer.

Ce même jour, la Presse nous apprenait que l'ami André, à "Bord" de sa voiture, s'était légèrement frictionné avec un autre véhicule. Heureusement, on ne déplore que des dégâts matériels.

Peu de temps auparavant, le camarade Michel avait égratigné un motard, sans trop de mal.

Chauffeurs de la Brigade, prenez bien soin de vos carcasses et de "notre" matériel, n'abîmez ni les unes ni l'autre.

G.T.

 LE 9 JANVIER DERNIER, UNE SOIXANTAINES D'ANCIENS DE LA B.A.L. SE SONT
 RETROUVES A PLOBSHEIM ET AU PONT-DE-KRAFFT

Le rendez-vous était fixé à 9 h.15 sur l'immense place de la Bourse à Strasbourg. Etant arrivé quelque peu en avance je débouchais sur cette place légèrement enneigée où seuls se détachait la trace de mes propres pas. Et déjà des pensées pessimistes m'envahissaient... Cette réunion de Plobsheim aurait-elle lieu ? Ne serons nous pas seulement deux "pelés" et trois "tondus"...?

.....

Je me hasardais vers chaque voiture en stationnant en quête d'une figure connue. Rien ...!

Au bout d'une demi-heure d'attente un petit groupe d'hommes attira mon attention ; je m'avançai vers eux en leur demandant si par hasard ils n'allaient pas à une cérémonie au Pont-de-Krafft. Avec un sourire engageant Monsieur MOSER (j'appris son nom plus tard) m'affirma que si ... Et déjà j'étais en pays de connaissance.

Peu à peu des voitures stoppèrent. Poignées de mains, saluts cordiaux. Des piétons débouchèrent de toutes les rues adjacentes et bientôt nous fûmes une soixantaine qui logés dans les voitures de camarades prirent la route du Sud.

La voiture de Monsieur SCHUMACHER (chef de compagnie de Donon) dans laquelle j'avais pris place s'arrêta à ESCHAU où des souvenirs "fumants" (comme disait jadis ZEHR) nous revinrent à la mémoire. Le rassemblement se fit dans cette localité et quelques minutes plus tard la file de voitures pénétra dans PLOBSHEIM toute pavoisée aux couleurs tricolores. Resouvenir, car il en était de même il y a dix ans !

Arrivés devant l'église protestante, le Pasteur FRANTZ nous invita à remonter en voiture afin d'assister à l'office catholique qui aurait lieu à Notre-Dame du Chêne, antique pèlerinage situé en pleins champs à une demie lieue de PLOBSHEIM. Dans cette vieille chapelle, le R.P. Yves représentant Monsieur l'Abbé BOCKEL, empêché, célébra la messe. Au cours de l'allocution qu'il tint après l'évangile, le prêtre rappela aux assistants qu'ils étaient venus commémorer sur les lieux mêmes des combats le souvenir d'une époque déterminante de leur vie et également le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France éternelle. Le père engagea les Anciens à perpéter dans la vie quotidienne ces moments héroïques que des tentations de relâchement voire de lâcheté assaillent de tous côtés. Il faut dit-il en substance "aimer les hommes tels qu'ils sont et non pas comme vous voudriez qu'ils soient". Le prédicateur donne en exemple Jésus-Christ qui a vécu 30 années d'une vie banale pour préparer 3 ans de vie extraordinaire.

La messe terminée le cortège s'ébranla à nouveau vers PLOBSHEIM où le Pasteur FRANTZ, bien connu de tous, officia au temple le culte protestant. Au cours de son allocution l'ancien aumônier de la Brigade exprima sa nostalgie de se retrouver dix ans après dans ces hauts-lieux de l'héroïsme de la Brigade. Cependant il constata que cette fermeur d'il y a dix ans semble s'être figée. Il exalta tous les assistants à agir de telle manière que leur vie reste à la mesure du sacrifice de nos morts, de se réconcilier avec notre ennemi d'hier et de construire la paix.

On quitta presque à regret PLOBSHEIM où tant de souvenirs assaillent les Anciens. Mais la route de KRAFFT enserrée entre les buis n'est pas une inconnue, elle non plus. Au bout de quelques minutes tout le monde se retrouva au fameux Pont que le génie sut faire sauter à temps de concert avec les fusilliers-marins allant au feu avec leurs pompons rouges!

Une fois les voitures garées dans un ordre quelque peu "Brigade"-les Anciens aperçurent les deux étoiles du Général ROBELIN, gouverneur militaire de Strasbourg, la casquette de Monsieur le Sous-Préfet ESPERANDIEU d'ERSTEIN et le chapeau style Hansi de Monsieur MAECHLING, adjoint au Maire de Strasbourg qui avait déjà assisté aux offices de PLOBSHEIM.

....

Lorsque tout le monde fut en place le Président de l'Amicale le Docteur Bernard METZ prit la parole pour rappeler aux assistants les origines et les faits d'armes de la Brigade.

Il apprit à beaucoup d'Anciens que la première réunion décidant de la création de la Brigade Alsace-Lorraine se tint à LYON-VAISE dans un tunnel le 16 janvier 1943 où un groupe d'étudiants fit le serment de rentrer dans leur pays natal les armes à la main. Le dur et sanglant chemin, jalonné par soixante morts passe par CLERMONT-FERRAND, LIMOGES, PERIGUEUX, LE GERS, le LOT et Garonne, la HAUTE-GARONNE, les DEUX SAVOIES, LE THILLOT, le COL DE LA FOURCHE, BOIS-LE-PRINCE, DANNEMARIE et enfin STRASBOURG. Il mentionna également l'héroïque résistance de GERSTHEIM par ceux de VALMY et VERDUN et le repli non moins héroïque par les bras de RHIN dans la nuit glaciale de janvier 45.

Après l'allocution du Docteur METZ, le Général ROBELIN s'avança vers le pont et dévoila la plaque (provisoire comme le pont) où l'on lit : "Ici fut arrêtée l'offensive allemande vers Strasbourg, le 7 janvier 1945. En souvenir des défenseurs du secteur Sud de Strasbourg. Les Anciens de la Brigade Alsace-Lorraine. Janvier 1955".

Monsieur SION procéda alors à l'appel des morts de la Brigade. A chacun des 60 noms, tous les assistants répondaient "Mort pour la France". L'appel fut suivi d'une minute de silence en l'honneur de ceux qui furent nos vaillants compagnons d'armes.

Après ces cérémonies, un banquet amical réunit tous les Anciens et leurs invités dans le restaurant tout proche.

Ici on fit plus ample "reconnaissance", car il en venait de partout. D'Allemagne, de Lorraine, voire même de PARIS comme ce cher Serge BROMBERGER avec sa charmante épouse...

Au cours du banquet le Dr. METZ reprit la parole pour parler cette fois de l'avenir, de cet avenir déjà envisagé il y a dix ans mais où l'ingénuité, voire la naïveté "d'enfants de chœur" des plus sincères furent étouffés par des politiciens plus roués. Cependant la voix de la Brigade s'est faite entendre à propos de la CED et du procès si douloureux d'ORADOUR. Le Président METZ souhaite que dans l'avenir les réunions des Anciens soient plus éducatives et plus constructives.

Monsieur le Sous-Préfet ESPERANDIEU prend également la parole et affirme que pour lui la Brigade n'est pas une inconnue; ses administrés, en effet, se sont chargés de la lui faire connaître. N'oublions pas non plus les mots si simples et si cordiaux que nous adressa Monsieur MAECHLING et l'éloge du patriotisme des alsaciens fait par le Colonel d'ORNANT.

En définitive une journée parfaitement réussie dont tout l'honneur revient à MM. METZ et THONY qui ont su prévoir avec minutie le moindre détail.

LE GROGNARD

=====

N' OUBLIEZ PAS DE VERSER VOTRE CONTRIBUTION AU BULLETIN 1955

NOUVEL-AN 1955

 Souhaitent une bonne et heureuse année à leurs camarades les Anciens suivants : le Colonel MALRAUX - le Général JACQUOT - Dr. Bernard METZ - Georges TESSIER - Maurice DEPERRAZ - Francois MUNSCH - PICARD Marcel - Albert DANIEL - Auguste DANIEL - Paul MEYER - André WEISS - Melle de la MORVONNAIS - André LUTRINGER - Julien LIBOLD - Madame NOETINGER - le Colonel d'ORNANT - Raoul NOE - Rodolphe ENTZ - Cne Albert NUFFER - Pierre ABRAHAMSON - Georges THONY - Robert VENTURELLI - Mme Vve SCHREIBER - Gaston WINLEN - J.L. ARMBRUSTER - Edouard GRIMM - Abbé Pierre BOCKEL - Dr. SCHNEIDER - Dr. JACOB - B. COLLAINÉ - Raymond WINTER - A?VERDUZZO - Jean BITSCHENE - J.GROTZINGER - Cne André THIRION - Victor ILTIS - Maréchal des Logis chef P.E.KESSLER - Maître Roger DEDOYARD - le Commandant PUECH - Famille BATOT - Armand KAUFFMANN - Marcel SION - René BRULLARD - Léon GLATIGNY - Paul MANG - Pierre LEMBLE - Adjudant-chef JACQUELOT - Jean-Jacques DOLLFUS - Jean ESCHBACH.

=====
 GRANDE MANIFESTATION "BRIGADE"

Les Anciens de la Brigade Alsace-Lorraine ont Commémoré Dimanche l'Anniversaire des Combats de janvier 1945, à PLOBSHEIM

En souvenir des combats de janvier 1945, toutes les maisons de la commune de PLOBSHEIM et des environs étaient pavoisées, dimanche, aux couleurs tricolores.

Ces combats et leur enjeu, chacun les a encore présents en sa mémoire.

C'était tout au début de l'année 1945. STRASBOURG venait d'être libéré par LECLERC. Mais devant l'offensive de von Rundstedt, les Américains décident d'abandonner la ville et de se replier dans les Vosges. Déjà les Allemands avancent, ils se rapprochent et la radio de Stuttgart crie aux Alsaciens : "Wir kommen wieder!". Mais les Français ne peuvent l'accepter. Les hommes de la Brigade Alsace-Lorraine qui - magnifique cadeau de De Lattre- avaient pu célébrer Noël à STRASBOURG, reprennent leur poste dans les casemates. Presque seuls, ils tiennent un vaste front en attendant le renfort de la 3e DIA. Et c'est l'épopée des cinq sections : les combats de GERSTHEIM, de PLOBSHEIM, d'OBENHEIM, dans la plaine où la glace et le verglas craquaient à chaque pas, dans l'air glacé qui portait loin des cris lancinants des camards sauvages. C'est la traversée du bras du RHIN et le retour, le 9 janvier, mission accomplie. Grâce en grande partie au sacrifice de ces hommes de la Brigade, qui avaient tenu le secteur sud, STRASBOURG était sauvé.

C'est sans doute à tout cela que pensaient, dimanche matin, les personnes qui assistaient au culte célébré au temple par le pasteur FRANTZ, d'OSTHEIM, ancien aumônier de la Brigade.

.....

.....

C'est à celà encore que pensaient celles qui assistaient au même moment, à la messe dite par le R.P. Yves, aumônier universitaire, remplaçant l'aumônier BOCKEL, en la petite chapelle de la "Vierge du Chêne" (Sta Maria zur Aych) près de PLOBSHEIM.

AU PONT DE KRAFFT

Après les cérémonies religieuses, les anciens de la Brigade se rendirent au pont de Krafft.

Ià, en quelques mots, le Président de l'Association, le Docteur Bernard METZ, rappela que c'est à ce point que fut arrêtée l'offensive. Les canons antichars des fusilliers marins arrêtant les tanks allemands jusqu'à ce que le pont ait sauté. Ce pont, dit en substance le docteur METZ, doit être le symbole de tous les combats qui se livrèrent pour la défense du secteur sud de STRASBOURG.

Il évoqua ensuite la création de la Brigade, issue d'une poignée d'hommes réunis un jour dans un tunnel à l'entrée de LYON. La Brigade, organisation de résistance clandestine, prit rapidement de l'extension.

Les noms qui jalonnent sa route sont liés à autant de traits de courage et d'héroïsme : déportation de Clermont, de Limoges, formation des maquis de Dordogne, du Lot, du Gers, de Haute-Garonne. Puis c'est la fin de la lutte clandestine, c'est le début de la marche vers Strasbourg: les combats des Vosges, Le Thillot, le Col de la Fourche et enfin la lutte pour sauver la ville, les hommes de la Brigade réclament tous les jours un équipement, de l'argent, des renforts qui n'arrivaient pas.

L'INAUGURATION DE LA PLAQUE

Après l'allocution du Dr.METZ, en présence de MM. ESPERANDIEU, Sous-Préfet d'ERSTEIN, représentant M.Paul DEMANGE; MAECHLING, adjoint au Maire de STRASBOURG, représentant M.Charles FREY; FISCHER, maire de PLOBSHEIM; WUST, maire de GERSTHEIM; NEFF, président de la Section du Bas-Rhin de la Brigade Alsace-Lorraine; THONY, secrétaire général de l'association; BRAUN, président des Anciens de la 2e DB; du Colonel d'ORNANT et des membres de l'Association de la Brigade Alsace-Lorraine, le Général ROBELIN, gouverneur militaire de STRASBOURG, s'avança vers le pont et, d'un geste rapide mais solennel, dévoila la plaque commémorative. Celle-ci, qui est provisoire, comme l'est le pont, porte ces simples mots : "Ici fut arrêtée l'offensive allemande vers Strasbourg le 7 janvier 1945 - En souvenir des défenseurs du secteur sud de Strasbourg- Les anciens de la Brigade Alsace-Lorraine - Janvier 1955."

On procéda alors à l'appel des morts de la Brigade. A chaque nom - il y en eut 60 - les anciens de la Brigade Alsace-Lorraine répondaient: "Mort pour la France". Tous les assistants se recueillirent et chacun avec ferveur, retrouva en lui-même le souvenir des camarades tombés au champ d'honneur.

Après les cérémonies un banquet amical réunit dans un restaurant proche les anciens de la Brigade et leurs invités.

11.1.55 LES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE.

.....

Etaiant présents à KRAFFT :

----- MM. ANCEL - ANTOINE - BOCK - BORD (2) -
BRIATTE (3) - BROMBERGER du Figaro (2) - BURGER (Rue de l'Yser -
BURGER (Porte-Drapeau) - CHILLES - DELAGE (2) - DORIGNY - Dr. DORNER -
FARGE - Pasteur FRANTZ - GAUDART - GENTZBOURGER M. - GERARD - GRAFF -
GROB père et fils - HERCKES (2) - HEES - HOLL - HOST (2) - HUBER -
JAEGER - JAEGER son frère (3) - KOPF - KREMM (2) - LEMBLE - MALRAISON -
Dr. B. METZ - MOREL - MOSER - (2) - NEFF - NOE (2) - PHILIPPI (2) -
SCHMITT G. - SCHUMACKER - SCHWARTZENTRUBER (3) - SEGER (2) - SIBILLE -
SION - STREBLIER (2) - STEPHAN - THEELEN - THONY - WINTER (2) .
entre parenthèses : nombre de personnes.

EXCUSES : Le Colonel MALRAUX - MM. ZUNDEL - DU CHATELLE (Epinal) -
DIDIER (Cherbourg) - , etc.

=====

V I E D E S S E C T I O N S

" H. R. "

=====

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE LA SECTION DU HAUT-RHIN
EN DATE DU 1er DECEMBRE 1954 - AURESTaurant "UNION" à MULHOUSE

Présents : MM. MEYER- LIBOLD - OFFENSTEIN - BITSCHENE - GROB -
VERDUZZO - GROTZINGER.

Excusé : M. LEMBLE

1. P.V. de la Réunion du 16.6.54. -

2. P.V. de l'Assemblée Générale de l'Amicale du 20.6.54

3. C.R. de la réunion du C.C. du 25.10.54

Le Comité prend connaissance de l'élection du nouveau Prési-
dent Général Bernard METZ.

Le Cdt. MEYER, au nom de la section du Haut-Rhin, a adressé
un message d'adieu à l'ancien Président DIENER.

Le Président du C.C. B. METZ fait part, par lettre, de son
projet de réunir tous les anciens de la Brigade à Strasbourg,
le 2 janvier 1955 pour fêter le 10e anniversaire de la défense
de Strasbourg. La section du Haut-Rhin invite tous les membres
à y assister, et y enverra de toute façon des délégués. Des préci-
sions paraîtront dans le bulletin sur le programme de cette
journée.

4. Cérémonie de Libération.

- A STRASBOURG - Les convocations tardives n'ont pas permis à la
Section d'y envoyer des délégués.

- A MULHOUSE - Malgré le peu de temps, notre Trésorier M. LIBOLD
a fait tout son possible afin que la B.A.L. soit
citée dans le reportage radiophonique sur les
fêtes de la Libération.

Le Comité, constatant que dans le département du Haut-Rhin
l'Amicale de la B.A.L. n'est jamais invitée aux cérémonies pa-
triotiques, demande s'il le C.C. ne pourrait pas faire les demandes
nécessaires afin que l'Amicale soit reconnue de manière officielle
dans notre département.

....

.....
5. Cérémonie du Souvenir Français à GUEBWILLER.

D'ores et déjà la plaquette destinée au Monument du Souvenir Français de Guebwiller est posée.

Cependant la cérémonie d'inauguration est remise pour 1955.

6. Dixième anniversaire de DANNEMARIE.

Signalons qu'un camarade a fait paraître dans l'"Alsace" du 27.10.54, un article sur la Libération de DANNEMARIE. Le Comité remercie ce membre de son travail.

7. C.R. du Trésorier.

Le Trésorier fait part de la situation financière de la section.

Le Comité décide que les cotisations 1954 (et 1953 pour les retardataires) ainsi que l'abonnement au Bulletin seront encaissés par mandat de recouvrement PTT, et demande aux membres de faire bon accueil à la formule de mandat qui sera présentée par la poste. N'oubliez pas qu'une partie de cette somme est destinée à secourir les nécessiteux des Anciens de la BAL.

8. NOEL 1954

Le Bureau aimerait refaire un don de 10.000.- frs. à la Commune de FROIDECONCHE en reconnaissance de son dévouement pour l'entretien des tombes de nos tués. Mais vu l'état de la caisse de la section, il décide d'accorder la somme de 5.000.- Frs. à condition que le C.C. fasse le même geste. Demande sera adressée au Président du C.C. par le Cdt. MEYER.

9. Divers .

Sur proposition de GROTZINGER, le Comité est d'accord pour prévoir un numéro spécial du bulletin de liaison pour le 10e anniversaire des combats de la B.A.L.

GROTZINGER contactera le plus grand nombre de bonnes volontés pour rédiger des articles.

Le Comité demande instamment à tous de répondre à notre appel afin que 1955 soit marqué par un recueil sur toute la vie de la B.A.L.

Le Président clôt la séance à 23 h.30

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DU HAUT-RHIN a MULHOUSE
le 9.3.55 au Restaurant UNION

Présents : MM. MEYER, Président - LIBOLD - GROTZINGER - BITSCHENE -
LUTRINGER - MARTIN - VERDUZZO - délégué du C.C. :
M. GROB Armand.

Excusés : Dr. OFFENSTEIN - M. LEMBLE P. -

ORDRE DU JOUR

1. - Minute de silence à la mémoire du Lt. COLLAINÉ et du père de notre camarade BITSCHENE,

.....

-
2. - P.V. de la réunion du 1.12.54 : est accepté à l'unanimité après commentaires du Président qui précise que Monsieur le Préfet du Haut-Rhin n'a pas encore donné suite à la lettre du Président Bernard METZ demandant l'inscription de la section au registre des sociétés patriotiques du Haut-Rhin.
 3. - C.R. de la réunion du C.C. du 26.1.55 (voir texte dans le présent bulletin) : est lu et commenté par le Président. Le Comité félicite le CC de la belle réussite de KRAFFT et du nouvel élan donné à l'Amicale.
 4. - Cas Sociaux : après un exposé très complet du Président, une large discussion a lieu pour déterminer la ligne de conduite à adopter. Il est fait appel à tous les membres de la section pour signaler au Président, dont la discrétion est assurée, tous les cas pénibles de veuves ou parents ou orphelins ou camarades, qui sont dans la misère matérielle, morale ou physique et qui n'ont pas le courage ou trop de fierté (mal placée) pour avoir recours au service social de l'Amicale. Celle-ci n'est pas toute puissante, mais les cas certains et réellement graves trouveront une solution objective.
 5. - Assemblée Générale de la Section : (voir texte dans le présent Bulletin). A cette occasion le Trésorier M. LIBOLD, donne un 1er aperçu de l'état de la caisse, qui se solde par un avoir de quelques centaines de Francs. Il est donc proposé de porter la cotisation annuelle à 200.- Frs., de la récupérer par mandat postal et de rayer des contrôles de la section les camarades ayant refusé de payer 1952, 53 et 54. Dès à présent, il est fait appel aux camarades disposant d'une situation privilégiée d'augmenter généreusement leur versement, soit au Cdt. MEYER (CCP LYON 1388.14 - 161, Rue Th. Deck à GUEBWILLER), soit M. LIBOLD (+)
 6. - Assemblée Générale de l'Amicale (voir texte en fin de ce Bulletin) : Le Comité souhaite que de très nombreux membres de la section HR se rendent à PARIS en reconnaissance à la venue des Parisiens lors du 5e anniversaire de DANNEMARIE.
 7. - DIVERS : Une assez longue discussion fructueuse s'ouvre ensuite sur plusieurs sujets d'intérêt varié (cas sociaux, envoi du bulletin aux familles des camarades morts, Froideconche, comptes financiers, N° spécial du Bulletin, papiers administratifs, prochaine rencontre des membres du HR après l'Assemblée de COLMAR et celle de PARIS, etc.)

 ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION

- à COLMAR (Restaurant Central - 8, Avenue de la République
 - le 2.4.55 à 18 h.45 (samedi soir)
- Les membres sont cordialement invités au repas amical, selon menu du jour (à partir de 350.- Frs. + service et vin).

ORDRE DU JOUR

- P.V. de l'Assemblée 1954
- Rapport administratif
- Rapport financier
- Renouvellement du Comité
- Divers
- Allocution du Président

=====(+) CCP 88862 STRASBOURG

DERNIERE MINUTE

----- Communication aux membres de la section du Haut-Rhin concernant l'Assemblée Générale se tenant le samedi 2 avril 1955 - 18 h.30 à COLMAR - Restaurant Central :

Nous souhaitons que beaucoup de membres assistent à cette réunion. Pour permettre à tous de venir à COLMAR avec le moins de frais possible, les camarades du département sont priés de s'adresser directement aux membres suivants :

- pour la région de THANN : M. LUTRINGER - 1, Rue de l'Etang
THANN
- pour la région de GUEBWILLER : M. Paul MEYER - 161, Rue Th. Deck
GUEBWILLER
- pour la région de MULHOUSE : M. LIBOLD Julien - 18, Rue de
Rischwiller - KINGERSHEIM
ou : M. GROB A. - 1, Rue Jean-Mieg -
MULHOUSE

Nous rappelons une dernière fois que la cotisation 1955 est recouvrée par mandat de remboursement et prions nos camarades d'y faire bon accueil.

=====

BULLETIN A RENOUVELER Les camarades dont les noms suivent sont instamment priés de bien vouloir verser la contribution aux frais du Bulletin pour 1955, soit 300.- Frs. au CCP LYON 138814 - Paul MEYER GUEBWILLER.

Ce rappel ne concerne pas seulement les camarades du Haut-Rhin, mais tous les abonnés de la Brigade,
MM. ABRAHAMSON P.&A. - AHR - ARMBRUSTER J.L. - BALDENSPERGER-BAUMANN L. -
Dr. BOCKEL-BROMBERGER-BRUAT-BRULLARD Jean-BURGER Auguste-BURGER J.J. -
CAEN-DUCHATELLE-CHILLES-DEBENATH-DENTZER René-DIENER Ferdinand-
DIENER Paul-DIETRICH-Dr. DORNER-EBEL-ERNST-FRANTZ Ch.-GERARD Ch.-
GRAFF Ch. -HARTMANN Ph.-HERCKES-HOLBEIN-HUTTARD-ILTIS Victor-IMHOFF-
JOUASSIN-NOURY-KAUFFMANN-KIENY-LECLER Ernest-LEHN-Albert-Cne LEHN
François- DR; LEVY-MAILLIER-Dr. MASSERAN-MEYER Marcel-MEYER Pierre-
de la MORVONNAIS-MOSER Louis-MOTTI A.-MUNIER Jean-NEFF Léon -NOEL A-
NONDIER-Dr. OFFENSTEIN-PAULUS - PICARD Marcel - PILLOT - RICHARD
Théophile - SCHLUMBERGER - Dr. SCHNEIDER - SION - TASSET - TESSIER -
THIELEN - VENTURELLI - VINCENT Jean - Dr. VOGEL - André WEISS -
WINLEN - WINTER - WORINGER - ZEZZOS - ZUNDEL J.J. - CHEVAL Pierre -

NE REMETTEZ PAS A DEMAIN

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE LE JOUR MEME

Merci d'avance !

vvvvvVVVVVVVVVVVV

" P "

=====

P.V. DE LA REUNION DE LA SECTION PARIS
le 30 janv. 1955

Présents : MM. ANDRIEUX - AULLEN - CHATELAIN - DEDOYARD - DREYFUS -
-- INNOCENTI - Dr. JACOB - LE BRETON - POLACK.
Excusé : M. ESCHBACH.

Le Président ESCHBACH étant absent de PARIS, cette première réunion de l'année 1955 est présidée par DEDOYARD.

ORDRE DU JOUR

- 1°) L'Assemblée Générale 1955 : Après avoir rappelé les changements intervenus dans la présidence de l'Amicale et salué aussi bien le Président DIENER pour son dévouement sans cesse affirmé depuis 10 ans, que la nomination du Président Bernard METZ, DEDOYARD informe la section que le Comité Central a accepté l'invitation qui lui avait été faite, et que le principe de tenir à PARIS l'Assemblée Générale 1955 vient d'être admis.
Tout va être mis en oeuvre pour recevoir dignement tous nos camarades, qu'il est permis d'espérer très nombreux au rendez-vous dans la capitale. Un plan sommaire d'action est d'ores et déjà mis sur pied, et un "comité de réception" créé sur le champ, lequel se réunira prochainement pour étudier les questions d'organisation.
- 2°) Dîner amical de section : Selon une bonne habitude, tous les membres de la section disponibles, accompagnés de leurs épouses sauf cas de force majeure dûment constatée ... se retrouveront à leur dîner amical annuel. La date retenue est en principe celle du 26 février, qui sera de toute manière confirmée par convocation individuelle.
- 3°) Renouvellement abonnement bulletin : Pour faciliter les choses au si dévoué rédacteur en chef du bulletin, tous les membres présents déposent immédiatement le montant de leur abonnement 1955, dont le total groupé sera répercuté à GUEBWILLER.
- 4°) Divers : Un rapide tour d'horizon permet notamment de transmettre à la section les nouvelles et les voeux de nos "ressortissants à l'extérieur", en particulier de BRULLARD (en Indochine) de PORCHER (toujours fidèle, dans son A.O.F.) de FRANTZ (malheureusement hospitalisé à MARSEILLE retour d'Indochine, qui trouvera ici tous nos voeux.

Séance levée à 10 h.15, après l'appéritif traditionnel, sauf pour le Dr. JACOB qui a préféré un filtre.

=====

SECTION H.R. : Dernière heure : La cérémonie de l'inauguration du monument du Souvenir Français à Guebwiller a malencontreusement été fixée par les organisateurs au 22 mai. Les camarades du Haut-Rhin qui pourraient s'y rendre sont cordialement invités.

=====

Strasbourg

Réunion du Mercredi 26 Janvier 1955

Présents : MM. B. Metz, Ancel, Schmitt, Lamblé, Schwartzen-
trueber, Bockel, Hees, Thony.

Représentants des sections :

Haut-Rhin : M. Meyer, Président
Bas-Rhin : MM. Holl et Bord, représentant
M. Neff, empêché

Absents excusés : MM. Sion, Munier, Grob, Dédoyard,
Eschbach (Paris)

Absents non excusés : MM. Gentzbourger, Farge, Maring,
Sections Moselle, Savoie, Toulouse, Belfort.

Le Président B. Metz ouvre la séance à 20 h. 45 à la Mauresse.

Il donne lecture d'une lettre du Général Jacquot, qui présente ses meilleurs vœux à tous les anciens.

Il remercie M. LAECHLING, adjoint au Maire de la Ville de Strasbourg, qui a fait don d'une somme de 10.000.-Frs et M. FISCHER, Maire de Plobsheim, qui a fait don d'une somme de 2.000.-Frs à la Brigade, lors de la cérémonie de Krafft.

Puis on passe à l'ordre du jour :

1° Cérémonie de Krafft.- Apurement des comptes :

Une cérémonie commémorative avait été prévue pour le 2/1/55 à l'occasion du X^e anniversaire des combats de la Libération, dans le secteur de Krafft. Mais de nombreux camarades ayant demandé que cette cérémonie soit reportée à une autre date, celle-ci fut fixée au 9 Janvier 1955. Elle se déroula avec le programme suivant : Services religieux : en la Chapelle N. D. du Chêne de Plobsheim, messe dite par le Père Yves, remplaçant l'Abbé Bockel, empêché; au temple de Plobsheim, service du Pasteur FRANTZ. Puis au pont de Krafft, inauguration d'une plaque commémorative (provisoire, en bois) rappelant "qu'ici fut arrêté l'offensive allemande vers Strasbourg le 7 Janvier 1945 - En souvenir des défenseurs du secteur sud de Strasbourg - Les anciens de la Brigade Alsace-Lorraine - Janvier 1955 -" en présence du Général ROBELIN, Gouverneur Militaire de Strasbourg, de M. ESPERANDIEU, S/Préfet d'Erstein, remplaçant M. le Préfet du Bas-Rhin, empêché, de M. Le Représentant du Maire d'ERSTEIN, de M. WUST, Maire de Gerstheim, de M. Fischer, Maire de Plobsheim et son adjoint, et d'environ 70 membres de l'Amicale. Un apéritif fut offert aux Officiels au Restaurant WILLER, à Krafft suivi d'un repas amical. Cérémonie très réussie, dans une ambiance sympathique et de franche camaraderie.
M. Esperandieu, S/Préfet, Maechling, Fischer, l'adjoint au Maire de Plobsheim, le représentant du Maire d'Erstein, le Colonel d'Ornant, Unternehr, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Erstein, étaient nos invités au repas. Les frais de ces invitations ont été couverts par la contribution volontaire de membres du C.C. et des Sections du Bas-Rhin et Haut-Rhin.

S'étaient excusés de ne pouvoir assister à cette cérémonie : M. le Colonel Malraux, le Général Jacquot, le Cdt. Pleiss, le Général Koenig, l'Abbé Bockel, du Chatelle (Epihal) Didier (Cherbourg), Zundel, Jullière.

2° Cotisations

Etant donné la modicité de la cotisation annuelle (100.-Frs) M. le Président suggère qu'il soit demandé à la prochaine assemblée générale de la porter à 200.-Frs. Si l'Assemblée Générale acceptait ce montant de 200.-Frs, ce ne devrait être qu'un minimum, car il est persuadé que beaucoup de camarades seraient prêts,

à verser une cotisation plus élevée et en rapport avec leur revenus. Il demande donc aux présidents de sections de mettre ce point à l'ordre du jour de leur réunion préparatoire à l'Assemblée Générale.

A ce sujet, afin de pouvoir relancer les membres ou anciens membres, qui, pour diverses raisons, se tiennent à l'écart de l'Amicale, une liste (incomplète) des membres sera adressée aux présidents de sections, pour leur permettre de sonner le rappel dans leur secteur. Notre tâche n'est pas terminée, nous avons des devoirs à remplir envers certains de nos camarades, qu'il s'agit d'aider, de guider. Cette seule raison devrait nous inciter à resserrer les rangs. Que chacun agisse en conséquence dans son entourage, auprès de ses anciens camarades et le résultat ne se fera pas attendre.

Une lettre sera adressée dans ce sens à tous les Présidents de sections.

Après discussion, ce point de l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Cartes de membres d'honneur :

Cette question fut souvent débattue. La prospection faite dans différents milieux n'a pas rendu ce que nous espérons. Mais il semblerait qu'une nouvelle formule actuellement à l'étude pourrait avoir plus de succès. Cette proposition est acceptée. Dès maintenant, M. Meyer se charge du placement d'un certain nombre de cartes dans le Haut-Rhin, lorsqu'elles seront prêtes.

3° Assemblée Générale:

Le Président est chargé d'écrire au Président de la section de Paris pour lui proposer d'organiser la prochaine assemblée générale, qui devrait avoir lieu un dimanche entre le 17 Avril et le 22 Mai 1955. Tous les membres sont d'accord avec cette proposition.

4° Célébration publique en mai-juin 1955 - soirée théâtrale (avec un thème encore à choisir) donnée d'abord à Paris puis dans nos régions.

Ce point de l'ordre du jour retient particulièrement l'attention des membres présents et tour à tour chacun expose son point de vue. L'Abbé Bockel, qui a eu une entrevue avec M. le Colonel Malraux à Paris, à ce sujet, nous assure de son accord total et de son soutien. Toutefois, nous ne pouvons envisager pour le moment de demander au Colonel MALRAUX, ainsi que le suggéraient quelques camarades, d'écrire le scénario d'une pièce dédiée à la Brigade. Tout au plus pourrait on y penser pour l'année prochaine ou dans 2 ans. C'est une affaire qui demande du temps et une préparation minutieuse. Or, à la question adressée individuellement par le Président aux membres présents, si l'un d'eux pouvait

se charger de la réalisation d'une présentation scénique et de l'affaire en générale, aucun des présents n'accepta cette charge, surtout en raison du peu de loisirs dont chacun dispose. L'Abbé Bockel croit qu'il faudrait présenter l'aventure de la Brigade telle que nous l'avons vécue, en y faisant participer le plus grand nombre possible d'anciens, p. ex. une évocation (son et lumière) avec accompagnement d'un grand orchestre, qui surait comme apothéose un appel du Colonel Malraux. M. Ancel propose une célébration radiophonique; montée à Paris, diffusée sur toutes les chaînes, au moment de la célébration de la fête de la Victoire, qui serait le point de départ éventuel pour une célébration qui pourrait avoir lieu plus tard. L'Abbé Bockel verrait encore une évocation, place de la Cathédrale à Strasbourg, avec projecteurs. Pour l'immédiat, les propositions d'une célébration radiophonique en mai prochain sont en principe retenues.

M. Ancel est tout qualifié pour étudier la question et au besoin la mettre au point. Le Président soumettra ce projet au Colonel Malraux (lettre). Il mettra également M. Chamson au courant de ce qui a été décidé de réaliser. Suivant leurs réponses, M. Ancel se rendra à Paris, pour étudier le projet surplace.

5° Diners-rencontres (échanges de vues sur des questions civiles et sociales, tel le dîner Chamson)

Ce point de l'ordre du jour recueille l'approbation de tous les membres. Les modalités en sont étudiées. Il s'agit surtout de présenter des problèmes d'actualité, : Trouver des sujets qui intéresseraient le plus grand nombre possible de camarades. Problèmes de jeunesse, problèmes urgents, des sujets concrets - constituer des équipes d'anciens pour mettre au point un sujet - relation d'une expérience intéressante (qui serait développée et discutée) - Y associer au besoin des personnes étrangères à la Brigade - prolongement de ce qui nous a animé un jour - Sujets orientés vers l'action - sujet exposé par deux protagonistes - Telles sont les suggestions faites par les membres.

Un comité restreint est chargé, du choix des sujets et de contacter les conférenciers. Il est décidé d'en organiser 3 à 4 par an. Pour le premier de ces "diners-rencontres" il est proposé et accepté de faire appel à un ancien de la Brigade, si possible.

6° Homologation des services antérieurs au 6 Juin 1944.

Le Président METZ devait avoir une entrevue avec le Général Koenig, anc. Ministre de la Défense Nationale, député du Bas-Rhin, pour discuter et trouver une solution à cette question. Or, le Général Koenig étant empêché, cette entrevue ne pourra avoir lieu que dans les prochains jours. Ce problème intéresse principalement des anciens originaires du sud-ouest, traités comme résistants isolés, ayant travaillé pour un réseau, mais dont les services dans le réseau préparatoire à la Brigade n'ont pas été homologués.

7° Cas Sociaux : Afin de pouvoir s'occuper utilement et rationnellement des cas sociaux (veuves, anciens en situation précaire et passagère) il est demandé aux Présidents de sections de bien vouloir signaler les cas sociaux intéressants qu'ils connaissent dans leur rayon. Il leur est demandé de procéder ou de faire procéder (p. ex. par l'assistante sociale) à une enquête minutieuse et discrète, et de présenter leur rapport au C.C. Ils voudront bien signaler également au C.C. les camarades qui seraient dans le besoin. Ne disposant actuellement que de faibles ressources, le C.C. ne pourra pas faire

grand chose par lui même; mais il lui est possible, de faire accorder un secours à des camarades par des organismes officiels, qui comme le fait remarquer M. Leible, disposent souvent de fonds non utilisés, parce que trop peu d'ayants droits s'adressent à eux. Il est bien entendu que tout ce qui concerne ce problème restera confidentiel.

8° Divers :

- a) Lettre de Pt de la section du Haut-Rhin au sujet des cartes d'évadés (carte de réfractaires) Réponse : Le Président attend une réponse écrite de l'office départemental des Anciens Combattants. Cette réponse sera communiquée à notre camarade Meyer aux fins de publication dans le Bulletin.
- b) Incription de la section du Haut-Rhin au registre des associations du Haut-Rhin ; Réponse : Le Président a adressé une lettre au Préfet du Haut-Rhin en ce sens.
- c) Affiliation de l'Amicale RHIN et DANUBE (service social) Réponse : A la question posée lors de la dernière assemblée générale, le Président a étudié les conditions d'association de notre Amicale à l'Amicale RHIN et DANUBE. Les conditions sont telles que nos membres ne bénéficieraient normalement pas des services sociaux de RHIN et DANUBE. Des cas exceptionnels peuvent néanmoins être pris en considération.
- d) Le camarade ANCEL signale que des Anciens de la Brigade peuvent se faire inscrire pour les colonies de vacances organisées par l'UNADIF à Fréconrupt (près de Schirneck) dans la maison de "Jeune Alsace". Vous êtes prié de le faire connaître autour de vous. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à notre camarade Ancel-Diener, Sports et Jeunesse, Cité Administrative, Strasbourg.
- e) Cas social : un camarade, actuellement en traitement dans un sanatorium, a demandé un secours à l'Amicale. Lettre transmise au Sec. gén. SION pour renseignements à donner : identité, temps passé à la Brigade etc.
- f) Le Sec. Gén. adjt. est chargé de faire les démarches au Tribunal concernant le changement du siège social de l'Amicale du 2bis, rue de Holsheim au 9, rue Gustave Klotz-Strasbourg (Bernard Metz).
- g) Une lettre du camarade OTTI, transmettant une demande de certificat (appartenance FFI) est transmise au sec. gén. SION pour renseignements à donner - (petit fichier).
- h) Le sec. gén. adjt. est chargé de faire les démarches nécessaires auprès des Ponts et Chaussées, concernant les formalités à remplir au sujet de la plaque implantée à Krafft le 9 Janvier 1955 et envisager les possibilités d'apposer sur le pont une plaque en dur, lorsque le Pont sera définitivement reconstruit (2 - 3 ans) (Suite à lettre de l'Ingénieur Ponts et Chaussées, M. U nternehr, d'Erstein.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le Président :

B. LETZ

ASSEMBLEE GENERALE 1955

Répondant au voeu du Comité Central, la section de PARIS a bien voulu se charger de l'organisation de la prochaine Assemblée Générale de notre Amicale. Celle-ci se tiendra donc

à PARIS les 21 et 22 mai 1955

Nous y célébrerons en même temps le 10e anniversaire de la Victoire et le 10e anniversaire de notre Amicale. Le programme provisoire de ces journées prévoit :

Samedi 21 mai :

- à 19 heures : Assemblée statutaire
- à 20 h.15 : Diner - rencontre avec allocution de notre Président d'honneur, André MALRAUX, suivie de discussion des objectifs d'avenir de l'Amicale

Dimanche 22 mai :

- avant 9 h.30 : cérémonie à l'Arc de Triomphe
- à 11 h. : réception à l'Hôtel de Ville par le Président du Conseil Municipal de PARIS
- de 12 à 16 h. : banquet officiel.

Par son lieu et par sa date, cette assemblée générale devrait réunir le plus grand nombre possible d'Anciens de la Brigade.

Les Présidents des sections du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle organiseront le déplacement de leurs sections dans les conditions les plus avantageuses.

Selon toute vraisemblance, le transport pourra être assuré par voitures particulières, les frais d'essence et de graissage étant partagés par les passagers de chaque voiture.

Dans ces conditions, le prix du voyage s'élèverait en moyenne à 2.500.- Frs., somme à laquelle s'ajouteront environ 2.500.- Frs. pour les repas et le logement qu'organise la section de Paris, soit au total une dépense d'env. 5.000.- Frs. par personne.

En vue de la bonne organisation du transport et du séjour à PARIS, il est indispensable d'informer le comité avant le 10 avril dernier délai, en versant une provision de 1.000.- frs. à valoir sur la participation aux frais de repas et de logement à Paris. Les inscriptions pourront être annulées, avec remboursement de l'avance, jusqu'au 7 mai dernier délai.

Les camarades qui ont l'intention de venir avec leur voiture sont priés de l'indiquer sur le bulletin d'adhésion en mentionnant le nombre de places disponibles pour le transport de camarades. Ces renseignements seront communiqués aux Présidents de Section intéressés pour l'organisation définitive du transport.

=====

L'attention des camarades est attirée sur le fait qu'aux mêmes dates se tiendra la Foire de PARIS. Il importe donc de se décider rapidement, car les chambres seront difficiles à trouver, passée la date ci-dessus.

=====

BULIETIN D'INSCRIPTION

à découper et à retourner avant le 10 avril, dernier délai, à M.Georges THONY, Secrétaire Général Adjoint de l'Amicale des Anciens de la Brigade Alsace-Lorraine, 12 Quai Saint-Jean à STRASBOURG.

.....

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Membre de la section de

Je prendrai part à l'Assemblée Générale de Paris les 21 et 22 mai 1955.

Je serai accompagné dePersonnes .

Je demande à être logé)
J'assurerai moi-même mon logement) (rayer la mention inutile)

Je viendrai avec ma voiture ou je dispose encore de places pour le transport de camarades de l'Amicale dans les conditions prévues (partage des frais d'essence, d'huile et de graissage).

Je verse par le même courrier une somme de 1.000.- frs. par personne inscrite au CCP de l'Amicale : STRASBOURG 549.20 le

Date :

Signature :